

Ad. E.



M<sup>e</sup> Max R. Bernard, Ad. E.  
Heenan Blaikie  
Montréal

*Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.*

M<sup>e</sup> Max R. Bernard s'est joint au cabinet Heenan Blaikie en 1975. Il exerce en litige commercial, droit de la construction, immobilier, courtage en valeurs mobilières et droit bancaire.

## CONTRIBUTION

Avant de se joindre à Heenan Blaikie, M<sup>e</sup> Bernard a représenté l'Association des Inuits du Québec dans le cadre des procédures qui ont mené au premier règlement moderne des revendications territoriales des autochtones au Canada. Depuis, il a traité divers types de réclamations commerciales et contractuelles, assuré la représentation de courtiers en valeurs mobilières et participé à la négociation de contrats de construction. Sa vaste expertise en droit immobilier couvre, entre autres, le développement, le financement et les redressements. Il est souvent nommé pour agir à titre d'arbitre lors de conflits.

## RAYONNEMENT

Fellow de l'American College of trial Lawyers, il est recommandé par ses pairs, selon le sondage annuel de LEXPERT; son nom se trouve également dans le *Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada* et il est reconnu comme étant l'un des meilleurs avocats canadiens en règlement extrajudiciaire de conflits, de litige « bet-the-company », de droit de la construction et de litige commerciaux, selon le répertoire *The Best Lawyers in Canada*. Il s'est également mérité la cote la plus élevée décernée par Martindale-Hubbell. Il a été officier du Barreau de Montréal et président de l'Association de droit Lord Reading. Il a été pendant longtemps officier de la région de Québec du Congrès juif canadien et il est maintenant administrateur de la Fondation de la Tolérance.